



## COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2017

**Présents :** Régine BRICHET, Jacques LEBRUN, Marie Madeleine PARENTEAU, Laïd AOUDJ, Nathalie TURCAS, Anne ROMÉ, David LAGLEYZE Frédéric LEBRUN, Robert MARION, Monique CHANET, Véronique PICHEREAU, Emmanuel NOZAY, Sébastien PERROTIN, Marie GAUTREAU, Céline FOURREAU, Claire GAUDRON, Cédric TECHER

**Excusé :** Henri SAULGRAIN (pouvoir à Régine)

**Secrétaire de séance :** Nathalie TURCAS

**Date de La Convocation :** 02/02/17

**Diffusion :** Conseil Municipal - Panneau d’Affichage – Site Internet

### ORDRE DU JOUR

**Charte de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe**  
**Augmentation de la durée hebdomadaire d’un adjoint technique 2ème classe**  
**Dénomination d’une maison**  
**Convention Cheminement doux ETRICHE/CCALS**  
**Cession de chemin communal**  
**Contrat assurance groupe avec le Centre de Gestion**  
**Questions diverses**

#### *Relevé synthétique des sujets à traiter*

##### **Approbation du Compte rendu précédent**

Le compte rendu du 09 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité

##### **ORDRE DU JOUR**

##### **1°) Demande d'ajout de 2 points à l'ordre du jour**

- CNDS : subventions possible pour les vestiaires
- Subventions de la Région : pour les vestiaires et la grange

Accord unanime pour ajouter ces 2 points et monter les dossiers de demandes de subventions pour la grange et les vestiaires en insistant sur la jeunesse de la population

##### **2°) Charte de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe (DR) :**

Lors de la création de la nouvelle communauté de communes, une charte a été mise en place. Ci-joint par mail le texte de cette charte, un exemplaire papier vous sera transmis au cours de la séance

*Le Conseil Municipal doit délibérer pour approuver cette charte.*

La charte est adoptée à l'unanimité

**Une remarque importante et appréciable :**

L'ingénierie de la CCALS sera gratuite pour toutes les communes

##### **3°) CLECT (Commission d'Evaluation des Charges Transférées) :**

Nomination d'un délégué à la commission locale économique des charges transférées

*Le Conseil Municipal doit délibérer pour désigner le délégué*

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la candidature de Jacques LEBRUN à la commission d'évaluation des charges transférées  
Il est demandé aux délégués de faire un résumé des réunions de commissions de la CCALS à chaque réunion du Conseil Municipal

**4°) Augmentation de la durée hebdomadaire d'un adjoint technique (RB) :**

Sandra CHESNIER, adjoint technique à temps non complet, a pour mission la gestion de l'agence postale et quelques heures de secrétariat ainsi que des remplacements au restaurant scolaire

Il pourrait lui être confié le domaine de la communication et des missions spécifiques. Nous avons de plus augmenté l'amplitude horaire de la poste. De ce fait, le contrat actuel de Sandra CHESNIER passera de 570 à 770 heures annuelles, soit 16.77 heures hebdomadaires au lieu de 12.41 heures actuellement

*Le Conseil Municipal doit approuver par délibération l'augmentation de la durée hebdomadaire de ce poste.*

**5°) Dénomination d'une habitation (JL) :**

Mme Brigitte PIRON domiciliée à La Maison Blanche à Etriché a restauré une habitation à proximité de la sienne et l'a mise en location. Or ces 2 maisons portent la même adresse, ce qui pose des problèmes de distribution de courrier. Elle propose que l'on nomme cette autre habitation « La Petite Maison Blanche ».

*Le Conseil Municipal doit délibérer pour officialiser ce nouveau nom avant l'envoi aux services fiscaux et postaux.*

**6°) Convention Cheminement doux ETRICHE/CCALS (RB) :**

Lors de la séance de décembre 2016, le conseil municipal a approuvé la cession de plusieurs chemins communaux et l'acquisition d'une portion de terrain d'une superficie de 481 m<sup>2</sup> environ (Une partie de la C 1328 pour 436 m<sup>2</sup> environ - une partie de la parcelle C 513 pour 45 m<sup>2</sup> environ, soit au total 481 m<sup>2</sup> environ).

Ce terrain devant servir pour le cheminement doux du bourg vers la gare dont la compétence est communautaire, une convention doit être établie entre la CCALS et la commune d'Etriché qui va acquérir cette parcelle.

Les frais de bornage seront à la charge de la commune d'ETRICHE qui s'engage à classer ces 2 bandes de terrain dans le domaine public communal. La CCALS remboursera à la commune d'ETRICHE tous les frais engagés pour cette opération (frais d'enquête publique, de bornage et d'acte notarié).

*Le Conseil Municipal doit approuver cette convention par délibération*

**7°) Cession de chemin communal (JL) :**

Le propriétaire des vergers de Launay souhaite acquérir 2 portions de chemins enclavés dans ses vergers et sans issue.

Cette demande pourrait être rattachée aux autres cessions approuvées lors de la réunion du conseil municipal de décembre 2016 afin de toutes les regrouper pour l'enquête publique

*Le Conseil Municipal doit approuver cette cession pour l'intégrer au dossier d'enquête publique en cours*

L'augmentation de la durée hebdomadaire de Sandra Chesnier de 570 à 780 heures annuelles, soit 16.99 h hebdomadaire est acceptée à l'unanimité – Malgré des besoins de services plus importants, il reste nécessaire de maîtriser de la masse salariale, d'où cette hausse très modeste.

La demande de Mme Brigitte PIRON par appeler sa maison « La Petite Maison Blanche » est acceptée à l'unanimité

Le Conseil Municipal accepte la convention avec la CCALS pour l'acquisition d'un terrain pour assurer le cheminement doux vers la gare

La vente au propriétaire des vergers de Launay de 2 chemins sans débouchés traversant les vergers de Launay est acceptée à l'unanimité, Ce dossier sera intégré à ceux de l'enquête publique pour la cession de plusieurs autres chemins accepté lors de la réunion de décembre 2016

**8°) Contrat d'assurance Groupe auprès du Centre de Gestion (JL) :**

La commune a contracté une assurance groupe pour le personnel communal dont le contrat actuel expire le 31 décembre prochain et le Centre de Gestion va lancer l'appel d'offres pour le renouvellement prochainement

*Le Conseil Municipal doit délibérer pour donner son accord pour son rattachement à cet appel d'offres*

**9°) Infos diverses :**

Journée citoyenne du 1<sup>er</sup> avril

**Rappels des prochaines réunions**

**Film sur les animations communales**

**Bilan de milieu de mandat à approfondir**

**Accueil de Jocelyn GODET**

Des compléments sont demandés afin d'approfondir les conditions de consultation et de taux de cotisation

La plupart des élus participeront à la rencontre du samedi 11 février pour le choix des ateliers avec explications du déroulement des préparatifs - Un diaporama sur l'aménagement du secteur de l'Alerte est présenté en lien avec la journée citoyenne avec pour exemple la confection d'un totem pour les hameaux

Conseil Municipal le 06 mars à 20h : préparation du budget

Réunions du 27 mars à 20h : commission Développement durable et 20h30 : vote du budget

Faire un cahier des charges sur les séquences à enregistrer et leur utilisation ensuite. Cette question sera traitée lors de la prochaine commission animation.

Les conseillers qui souhaitent discuter du fonctionnement des commissions peuvent prendre RV avec les adjoints ou le maire ou proposer d'en débattre lors d'un prochain CM.

Une fiche est établie pour définir les tâches et postes de chaque intervenant (adjoint, agent) avec Jocelyn